

Animaux de compagnie

Actualités dermatologiques

>> Examen complémentaire

>> L'AUTEUR

William BORDEAU

Consultant exclusif en dermatologie

Clinique vétérinaire - 3, avenue Foch,
94700 Maisons-Alfort - Tél. : 06.64.54.24.68.E-mail : bordeauwilliam@yahoo.frSite web : <http://www.dermavet.com>

Les biopsies ont un grand intérêt en dermatologie vétérinaire

La biopsie, examen complémentaire extrêmement important en dermatologie vétérinaire, permet souvent d'établir un diagnostic de certitude si elle est effectuée sur les bonnes lésions et que les bonnes hypothèses diagnostiques ont été proposées à l'histologiste.

Les biopsies constituent l'un des principaux examens complémentaires en dermatologie vétérinaire. Utilisées à bon escient, elles permettent de faire un diagnostic de certitude et, à défaut, d'orienter le clinicien vers de nouvelles hypothèses. Réalisées quand il ne le faut pas, elles peuvent amener à des erreurs diagnostiques puis thérapeutiques. Dans cet article*, les auteurs font le point sur les indications et sur la réalisation des biopsies.

Comme tout examen complémentaire en dermatologie, la biopsie cutanée répond à certaines indications. Elle doit être réalisée après recueil de l'anamnèse et des commémoratifs et un examen clinique dermatologique et général complet. En fonction de tous ces éléments, on peut alors poser différentes hypothèses diagnostiques, qui pourront être affirmées ou infirmées par tel ou tel examen complémentaire, que ce soit un raclage, une cytologie cutanée ou des biopsies.

Arrêter les glucocorticoïdes

Ce dernier examen n'est donc pas la solution ultime quand on ne sait plus à quel saint se vouer. Globalement, les biopsies sont indiquées lors de suspicion de tumeurs cutanées, d'ulcères d'origine indéterminée, d'une alopecie d'origine indéterminée (ce qui exclut notamment les alopecies d'origine dysendocrinienne), de dermatoses ne répondant pas à un traitement classique (lorsque l'on est certain de son diagnostic) et lors de suspicion de dermatoses pour lesquelles le diagnostic de certitude ne peut être qu'histopathologique, notamment lors d'adénite sébacées, ou de pemphigus.

La biopsie cutanée est un examen complémentaire facile à réaliser, même s'il est plus invasif et un peu plus lourd que la majorité des examens complémentaires réalisés en dermatologie. Avant toute biopsie, on prendra soin d'arrêter les glucocorticoïdes pendant au moins deux semaines et de gérer les complications infectieuses éventuellement présentes.

Anesthésie parfois nécessaire

Selon le site à biopsier, le nombre de prélèvements à réaliser et l'énervement de l'animal, il peut être nécessaire de réaliser une anesthésie générale. Les poils doivent être coupés mais il ne faut pas réaliser de tonte. De même, il ne faut pas préparer le site comme pour une préparation chirurgicale, avec une désinfection vigoureuse.

«Réalisées quand il ne le faut pas, les biopsies peuvent amener à des erreurs diagnostiques puis thérapeutiques.»

Pour effectuer les biopsies, on utilise un biopsieur punch, peu délabrant, ou on effectue une côte de melon. Avec un biopsieur punch, la biopsie est obtenue en le tournant toujours dans le même sens jusqu'à la garde. Par la suite, le prélèvement est retiré délicatement avec une pince, en prenant soin de ne pas l'écraser.

Tamponner et retirer le sang

Il est ensuite tamponné afin de retirer le sang qui pourrait être présent, puis déposé dans un pot à formol avant d'être envoyé à l'histologiste. Il est extrêmement important de lui préciser l'anamnèse, les commémoratifs et les hypothèses diagnostiques. En effet, on ne trouve que ce que l'on cherche, et si on laisse l'histologiste poser lui-même les hypothèses diagnostiques sans avoir la moindre notion de l'aspect clinique de la dermatose, cela peut conduire à une erreur de diagnostic.

À retenir : la biopsie constitue un examen complémentaire extrêmement important en dermatologie vétérinaire, bien souvent pour poser un diagnostic de certitude, si elle est effectuée sur les bonnes lésions et que les bonnes hypothèses diagnostiques ont été proposées à l'histologiste. ■

* Craig M (2007) Skin biopsies in veterinary dermatology. UK Vet 12: 68-71.